

LE METIER D'INTERVENANT(E) A DOMICILE -MODULE 1

Session de 2 jours soit 14,00 heures de formation

Programme de formation

Public visé

Intervenant(e)s à domicile

* salarié

* demandeur d'emploi

Pré-requis

Être en poste en tant qu'intervenant à domicile

Objectifs pédagogiques

- Définir le métier et le rôle d'un intervenant à domicile
- Prendre conscience de la spécificité de l'intervention à domicile
- Comprendre l'importance d'adopter un comportement professionnel
- Connaitre les règles d'hygiène de base
- Adapter son intervention aux différents publics

Description / Contenu

Définition du métier d'intervenant(e) à domicile L'organisation de l'intervention

- Apprendre à se présenter
- Organisation des compétences techniques
- Les priorités
- Les règles d'hygiène

Comportement professionnel

- Respect des horaires
- Gestion du téléphone
- Transmissions et remontées auprès de la hiérarchie

Modalités pédagogiques

Apports théoriques – Exercices pratiques – Mises en situation

Moyens et supports pédagogiques

Modalités d'évaluation et de suivi

- Evaluation en cours de formation
- Test de connaissance
- Attestation remise au stagiaire
- Evaluation de la formation par le stagiaire en fin de session



